

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juillet 2007

TRAVAIL, EMPLOI, POUVOIR D'ACHAT - (n° 4)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 89

présenté par
M. Carrez, Rapporteur général
au nom de la commission des finances

ARTICLE 10

Dans l'alinéa 8 de cet article, substituer aux mots :

« du décret déterminant la liste des départements cités »,

les mots :

« de l'arrêté prévu ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.